

Elections des instances statutaires nationales de la pêche de loisir en France : Claude Roustan réélu Président de la FNPF

Le conseil d'administration de la Fédération Nationale de la Pêche en France a eu lieu le mercredi 11 mai. Un évènement qui clôture un processus électoral démocratique de plus de 6 mois, durant lequel l'ensemble des structures associatives de pêche de loisir, des associations locales (AAPPMA) aux associations régionales en passant par les fédérations départementales, ont renouvelé les mandats de leurs élus.

Les **32 membres du nouveau conseil d'administration de la FNPF** ont ainsi élu pour une durée de 5 ans leur bureau composé de 13 personnes, dont le **Président de la Fédération Nationale**, qu'ils ont pu choisir parmi 2 candidats. Claude Roustan, Président sortant et Président de la Fédération Départementale des Alpes de Haute-Provence a été largement réélu à la majorité absolue, contre Mathieu Labrousse, Président de la Fédération Départementale de Charente.

Ce conseil d'administration a aussi permis de constituer les différentes **commissions internes** : développement du loisir pêche, protection du milieu aquatique, technique, législation et réglementation, communication, finances. Les représentants auprès des institutions externes ont également été élus.

Les dirigeants des instances nationales sont ainsi engagés avec la volonté de mobiliser toutes les énergies autour des deux piliers que sont le développement du loisir pêche et la protection du milieu aquatique.

« Je suis fier et honoré de la confiance qui m'est accordée afin de poursuivre les chantiers dans lesquels je suis engagé depuis de nombreuses années. La pêche est une activité plébiscitée par 1,5 million de citoyens. Nous allons la représenter et la défendre comme il se doit. »

Claude Roustan, Président de la FNPF



Composition du nouveau bureau de la Fédération Nationale de la Pêche en France

Président : **Claude ROUSTAN** (département 04)

1^{er} Vice-président : **Jean-Paul DORON** (département 61)

2^e Vice-président : **Michel BALAY** (département 88)

3^e Vice-président : **Patrick RUFFIE** (département 46)

4^e Vice-président : **Maurice LEBRANCHU** (département 22)

5^e Vice-président : **Serge SAVINEAUX** (département 41)

6^e Vice-président : **Pascal SAILLIOT** (département 62)

Secrétaire général : **Bernard BRETON** (département 95)

Secrétaire général adjoint : **Louis FONTICELLI** (département 83)

Trésorier général : **Gérard GUILLAUD** (département 73)

Trésorier général adjoint : **Georges GUYONNET** (département 71)

Membre : **David FERNANDEZ** (département 11)

Membre : **Jean-Michel RAVAILHE** (département 24)

➤ Plus de détails sur la [composition du conseil d'administration de la FNPF](#).

Depuis 2007, la Fédération Nationale de la pêche en France, avec ses 4 000 structures associatives réparties sur l'ensemble du territoire français, organise la pêche de loisir et partage la passion et la philosophie d'une activité connectée à la nature. Premiers lanceurs d'alerte en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, les 1,5 million de pêcheurs membres de la FNPF, les 40 000 bénévoles et les 1 000 salariés représentent un formidable réseau de connaissance et de surveillance pour protéger ces milieux fragiles. Par leurs actions quotidiennes dans tous les territoires, la FNPF, les fédérations départementales et les associations locales luttent ainsi contre les pressions qui s'exercent sur la biodiversité et les milieux aquatiques. Ils sont les yeux et la voix des poissons et des 500 000 km de cours d'eau en France. Alerte aux pollutions, lutte contre la sécheresse, nettoyage des berges, lutte contre les espaces envahissants, cartographie des cours d'eau... Quand on pêche, on protège.
